

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 3

Rubrik: Convocations ; Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Convocations

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion mensuelle **lundi 12 mars 1979, à 20 h. 30**, au local, **Brasserie Feldschlösschen**, route des Jeunes, Acacias. Pour reprendre contact avec nos abeilles, nous avons le plaisir de projeter le beau film réalisé par nos collègues, William Julliard et Jean-P. Dalphin.

Cordialement à vous.

Le Comité.

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE

Assemblée générale de printemps

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de printemps **le dimanche 18 mars 1979 à 14 heures, Hôtel de la Croix-Blanche à Domdidier**

Tractanda

1. Lecture du PV de l'assemblée du 19 novembre 1978.
2. Cotisations 1980.
3. Programme d'activité 1979.
4. Remise des distinctions.
5. Conférence ou film.
6. Divers.

Le Comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SIERRE

La société d'apiculture de Sierre convoque ses membres pour l'assemblée annuelle qui aura lieu **le vendredi 23 mars à 19 h. 30 à la grande salle de l'Hôtel de Ville à Sierre**. Après l'assemblée il y aura un film sur les miellats.

Le Comité.

SECTION D'APICULTURE DE COSSONAY

Selon la décision de notre dernière assemblée et contrairement à l'ancienne coutume, notre prochaine assemblée générale aura lieu **le vendredi 16 mars 1979 à l'Hôtel de la Balance, Daillens, à 19 h. 45**.

Ordre du jour: selon circulaire et n'oubliez pas notre traditionnelle tombola.

Le Comité.

GROUPEMENT D'ÉLEVAGE DE LA SECTION DE COSSONAY

Tous les apiculteurs qui désirent participer à des élevages de reines en 1979 sont invités à se réunir **le jeudi 8 mars 1979 à 20 h. à l'Hôtel de Commune, La Chaux-sur-Cossonay**.

Les responsables.

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Notre prochaine assemblée aura lieu le **vendredi 9 mars à 20 h. 15 à la Brasserie Feldschlösschen, ch. de Rovéréaz 5**, immeuble Migros, Pont de Chailly (garage au sous-sol). Le thème sera «Au trou de vol comment interpréter la vie intérieure d'une ruche», travaux de printemps.

Les membres non encore inscrits, qui s'intéressent au cours pour débutants peuvent s'annoncer jusqu'au 15 mars au président Ch. Goy, tél. 26 64 56.

Le Comité.

SECTION LA CÔTE NEUCHÂTELOISE

L'assemblée générale est fixée au **vendredi 9 mars à 20 heures**, au 1^{er} étage du **Restaurant de La Prairie, Grand-Rue 8 à Neuchâtel**. L'ordre du jour comprend notamment le renouvellement de trois membres du comité dont le secrétaire; l'organisation de la journée cantonale et autres activités en 1978. A l'issue de la partie administrative, une discussion générale sera ouverte sur nos et vos problèmes.

Le Comité.

SECTION DES ALPES

L'assemblée générale ordinaire du printemps aura lieu à **Aigle le dimanche 18 mars 1979** dans la grande salle de **l'Hôtel de l'Etoile à 14 heures**. Nous vous soumettons l'ordre du jour suivant: 1. Ouverture de l'assemblée. 2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. 3. Admissions, mutations, décès. 4. Rapports sur les délibérations de l'assemblée de la F.V.A. et de la S.A.R. 5. Course. 6. Vétérans. 7. Journée de la Romande. 8. Propositions individuelles et divers.

Une assemblée des «Alpes» au printemps serait inévitable sans l'organisation d'une tombola. Achalandée par la générosité des membres nous ne doutons pas qu'elle sera à l'image de celles des années dernières.

Le Comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MARTIGNY

Les membres de la société sont avisés que l'assemblée annuelle de section se tiendra le **dimanche 11 mars 1979 à 14 heures dans la salle de gymnastique à Isérables**.

L'ordre du jour vous sera communiqué par circulaire.

L'assemblée sera suivie d'une causerie donnée par M. Jean CHAMMARTIN, préposé au concours des ruchers.

Nous espérons vous accueillir très nombreux à cette occasion.

Le Comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE JURA NORD

L'assemblée du printemps est convoquée pour le **vendredi 9 mars 1979, à 20 h., Hôtel de la Gare, Courrendlin.**

Tractanda

1. Ouverture de l'assemblée. 2. Lecture du protocole de la dernière assemblée. 3. Rapport du Président. 4. Comptes 1978. 5. Election statutaire. 6. Fixer montant de la cotisation 1980. 7. Programme d'activité 1979. 8. Discussion évent. décision sur l'avenir de la Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture. 9. Hommage aux vétérans S.A.R. 10. Divers et imprévus.

N.B. : Vu l'importance des tranctanda nous attendons une forte participation à l'assemblée.

SECTION PAYERNE - BASSE-BROYE

L'assemblée de printemps aura lieu le :
Dimanche 25 mars 1979 à 14 heures, Café du Raisin, Payerne

Ordre du jour

1. Procès-verbal. 2. Comptes 1978. 3. Cotisation 1980. 4. Rapports FVA et SAR. 5. Réélection du Comité. 6. Distinctions aux vétérans. 7. Activité 1979. 8. Propositions individuelles — divers.

Le Comité souhaite une nombreuse présence.

Le Comité.

FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE D'APICULTURE

Assemblée des délégués de la Fédération neuchâteloise samedi 10 mars à 14 h. 15 au Restaurant de la Prairie, Grand-Rue 8 à Neuchâtel (suivie à 16 heures d'une conférence de M. Archibald Quartier). Les membres de la Fédération non mandatés sont cordialement invités à assister aux débats et à la conférence (à titre individuel et sans droit de représentation).

A. Andrey.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

Pour confirmer notre première convocation personnelle, nous invitons tous nos membres à assister à l'assemblée générale de printemps qui aura lieu **le 6 avril 1979 à 20 heures au Restaurant de la Cigogne à Miécourt**. L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture. 2. Nomination des scrutateurs. 3. Procès-verbal de la dernière assemblée. 4. Rapport du Président. 5. Rapport du caissier. 6. Rapport des

vérificateurs. 7. Fixation de la cotisation annuelle pour 1980. 8. Nominations des vérificateurs pour 1980. 9. Admissions et démissions. 10. Activité 1979. 11. Remise des distinctions. 12. Nominations statutaires: a) du président, b) des membres du comité. 13. Divers et imprévus.

Lors de l'assemblée, le comité proposera, probablement, une action boîtes à miel. Une liste de commande circulera pendant l'assemblée. Avis aux amateurs.

Le secrétaire: Coulon.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Assemblée générale du 25 novembre 1978, à 14 heures, au Buffet de la Gare du Locle.

M. Michel Fahrny, président, ouvre la séance à 14 h. 10, salue cordialement les 40 membres présents, alors que 7 se sont excusés.

Chacun a reçu l'ordre du jour dans la convocation. La parole est à M. Claude Vermot pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Il est remercié pour son bon travail et le procès-verbal adopté à l'unanimité. Messieurs Von Allmen et Gerber sont nommés scrutateurs de cette assemblée.

Dans son rapport, le président donne un aperçu des activités de l'année écoulée. Notre société compte 114 membres. Nous enregistrons 3 démissions pour cause d'arrêt d'apiculture, tandis que cinq nouveaux membres se joignent à nous pour 1979.

M. Jean Bichet, caissier, nous fait lecture des comptes. Travail parfait dont il est remercié. L'année 1978 nous laisse une augmentation de 1118 fr. 90, ce qui est très appréciable. M. G. Matthey, vérificateur des comptes, fait son rapport et demande à l'assemblée de donner décharge au caissier à mains levées, ce qui est fait et les comptes acceptés.

La cotisation pour 1979 reste la même, soit Fr. 25.—. M. J. Bichet, conseiller apicole, a fait plusieurs visites de ruchers chez des collègues. Il se recommande pour 1979. Les intéressés peuvent s'inscrire auprès de lui et seront convoqués en temps voulu.

M. Mario Dubois, vice-président, et M. William Brandt, secrétaire des convocations, sont réélus pour 3 ans. M^{me} Ida Mugeli est réélue déléguée à la SAR et les délégués à la Fédération cantonale seront MM. Bernard Von Allmen et René Mangold.

Le 10 mars, un souper aura lieu au Restaurant du Cerisier, près de La Chaux-de-Fonds, M. Fahrny nous rappelle les rencontres du vendredi, dès 14 heures, au Cercle de l'Union, M. J. Bichet demande si la société ne pourrait pas faire un geste pour les membres comptant plus de 40 ans d'activité. M. Bourquin demande si l'on ne pourrait pas renouveler quelque peu la bibliothèque.

La parole est à M. H. Porret, apiculteur chevronné, qui a bien voulu se joindre à nous pour cette assemblée. Il nous parle de ses essais de races et de reines. Dès

son jeune âge, M. Porret s'est vivement intéressé aux abeilles. Tout au long de sa carrière apicole il fit de nombreux essais ; parfois profitables, d'autres fois ce fut un échec, ce qui arrive à chacun. Selon ses idées et ses expériences concernant la race de reine, il est préférable de s'en tenir à la race qui convient le mieux à la région. Son exposé a été très apprécié, chacun aura pu en tirer profit. Merci encore à M. Porret qui fut très applaudi.

Séance levée à 16 h. 44.

N. Froidevaux.

GROUPEMENT D'ÉLEVAGE DES REINES D'ABEILLES DE L'HONGRIN

Par un beau samedi d'automne, le responsable de la station de fécondation de l'Hongrin, M. A. Roussy, chef de gare à Rossinière, d'entente avec le président, M. Robert Steiger, d'Yverdon, a organisé une journée de travail bénévole pour créer un nouveau chemin d'accès et divers travaux d'entretien aux deux stations. Au total 26 apiculteurs-éleveurs se sont présentés et ont travaillé d'arrache-pied durant toute la journée. M. Gustave Duruz, d'Ependes, a monté son gros chaudron et a préparé une délicieuse soupe aux pois et au jambon pour tous ces apiculteurs venus de tout le canton ainsi que de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, du Jura Nord et Sud. Une bonne entente et une bonne ambiance ont régné pendant toute la journée, et bien entendu, le ruisseau du Croset a remplacé le frigo pour tenir le blanc au frais.

A. R.

SECTION DES ALPES

Nos assises d'automne réunissaient quelque 70 apiculteurs à notre salle habituelle du Café de l'Etoile à Aigle.

C'est à 14 h. 45 que le président Adrien Paroz ouvre l'assemblée. Il a le plaisir de saluer M. Sylvestre Moix de La Luette, val d'Hérens, qui nous donnera après nos débats une conférence avec diapos sur l'apiculture dans ces magnifiques contrées du Valais romand. Il note également la présence de nos membres d'honneur, M^{me} Henchoz et M. Henri Barbey-Regamay, notre doyen, M. Daniel Ramel, président de notre section amie du Pays-d'Enhaut.

Il fait part à l'assemblée du changement survenu à la direction du Restaurant de l'Etoile. En remplacement de M^{me} Roh qui a cessé son activité, c'est M^{me} et M. Gasser qui ont repris l'établissement.

Quelques membres excusés, et une pensée de sympathie à nos malades.

Décès. Une minute de silence est observée pour honorer la mémoire de M. Gustave Cherbuin de La Tour-de-Peilz.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée de printemps, qui est approuvé sans objection.

A vendre 4 ruchettes « Bürki » pour formation de noyaux.

Tél. (025) 43251

Rapport du président. Quelques remarques les plus frappantes sur l'exercice écoulé: la récolte, tout d'abord, pas brillante du tout. A part quelques privilégiés, elle peut se situer dans la catégorie des années maigres. C'est en effet d'un été pourri et froid qu'il faut parler. Ce n'est qu'à la mi-août que le beau temps s'est mis de la partie, hélas trop tard pour espérer une récolte. Toutefois, le bel automne qui a suivi cette période, a permis à nos butineuses d'amasser du pollen et de bien operculer les provisions d'hiver, ce qui ne peut être que bénéfique à leur santé.

Le beau temps aura été également favorable aux traitements epizootiques si nécessaires à la prévention des loques, de l'acariose et du nosema.

L'effectif des membres se maintient et ce n'est pas moins de 17 entrées que nous enregistrons en 1977-78. Malgré deux ans consécutifs de faible récolte, pas de découragement, mais un élan toujours plus grand pour ce merveilleux et instructif monde des abeilles.

Centrale des miels. — Notre section possède deux parts sociales. L'organisation a été reprise par la Société vaudoise d'agriculture et d'arboriculture, avec siège à Gland. Fait nouveau, chaque apiculteur membre d'une section faisant partie de la S.A.R. peut remettre sa production à la nouvelle société pour autant que la marchandise soit contrôlée. Il n'a aucune obligation d'en être membre.

Course. — Un succès! Elle fut appréciée par tous les participants et laissera à chacun un bon souvenir. C'est une occasion de se mieux connaître et de fraterniser en famille.

Le président termine son rapport en souhaitant à tous de passer un bon hiver.

Rapport du caissier. Les comptes de l'exercice sont distribués à l'assemblée de manière que chacun puisse en prendre connaissance. D'une tenue parfaite, ils laissent encore apparaître un très léger boni, grâce à la tombola de printemps. Toutefois, il était temps qu'une modeste augmentation des cotisations ait été décidée pour 1979. Notre caissier, Jean-Pierre Guillet, n'aura ainsi pas à aligner des chiffres rouges pour le moment.

Conférence. La parole est donnée au conférencier du jour M. Sylvestre Moix qui nous dit son plaisir d'avoir été contacté par notre président pour nous entretenir de l'apiculture en Valais, et présenter quelques fruits de son expérience. Menuisier-charpentier de profession, père d'une nombreuse famille, plusieurs de ses fils travaillent avec lui, soit dans le métier, soit en apiculture. Modeste, M. Moix réfute les qualificatifs de conférencier et photographe. Et pourtant, c'est durant plus d'une heure que l'orateur a commenté quelque 200 diapos d'une netteté exceptionnelle. Possesseur de plusieurs ruchers importants, il fut inspecteur pendant plusieurs années, et a mis ses connaissances au service de la collectivité. C'est une des raisons pour lesquelles il a pu prendre de si beaux clichés des ruchers dont il avait l'inspectorat.

L'apiculture en Valais ne se différencie guère de celle de chez nous. La richesse incomparable d'une flore aussi variée qu'abondante a permis à ces rudes montagnards d'implanter des ruches ou ruchers pavillons dans des lieux si escarpés et difficilement accessibles, que nous en sommes émerveillés.

Après ces belles images, M. Moix nous ravit encore en nous montrant quelques vues panoramiques de ces Alpes valaisannes, les plus prestigieuses de Suisse, prises en toutes saisons. Le bouquet final fut les clichés de la construction par son entreprise d'une cabane du Club alpin, perchée sur une crête à 3600 m, dont les éléments du gros œuvre furent transportés par hélicoptère.

De chaleureux applaudissements remercièrent M. Moix au terme de son vivant exposé.

P. N.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

Le dimanche 24 septembre, renouant avec une ancienne tradition, la Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs organisait une « torrée » chez Jean-Pierre, au Valanvron.

Le bois mort abondait et, le premier sur les lieux, notre président transpirait sous un soleil éclatant, à côté d'un feu dont les flammes léchaient les feuilles des arbres proches.

Le soleil brillait, le feu brûlait, le président suait et... les apiculteurs et leurs familles se succédaient.

Midi ! Le « Neuchâtel » s'étoile dans les verres !

Les deux présidents (celui d'honneur et l'autre) écartent les braises et alignent saucisses, côtelettes et tranches de viande.

On referme et on parle de la saison écoulée, de celle à venir. On fait des projets, on échange des idées.

Les guêpes, elles, sont arrivées. L'odeur du sirop peut-être ? Il ne faut pas leur en laisser, elles ne le supporteraient pas.

Instant solennel : délicatement, on retire du feu des paquets bien ficelés, on déballe, on hume, on goûte et... on déguste.

Le silence s'est installé.

Pas pour longtemps, les apiculteurs (et leurs épouses) ont la langue bien pendue. De table en table, de fauteuil en fauteuil, passent viande, salade, boisson, dessert et café.

Les conversations se font plus rares, les « mâles » digèrent tandis que les « ouvrières » tricotent ou s'occupent des enfants.

Des groupes se forment ; on fait un peu mieux connaissance.

Mais le soleil descend (les vaches aussi) et les participants enchantés de cette belle journée songent au retour.

Le calme est revenu dans cette magnifique vallée en même temps que la nuit mais déjà on pense à la « torrée » de l'an prochain.

Merci aux organisateurs, tant pis pour les absents !

G. D.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES ALPES — GROUPE DES ORMONTS

Lors de leur réunion, dimanche 10 décembre 1978, à l'Hôtel du Cerf, au Sépey, une vingtaine d'apiculteurs et d'apicultrices de la région, conviés par M. Georges Perreten, inspecteur des ruchers, ont assisté à une très intéressante séance d'information en prévision d'un cours de vulgarisation apicole qui aura lieu en 1979.

En première partie, notre hôte d'honneur, M. Adrien Paroz, président de la SAR, nous a subjugués. Après avoir disséqué une abeille avec dextérité, en vue d'en montrer les trachées pectorales, il nous a permis d'observer ces dernières au microscope. En effet, c'est par là que s'introduisent dans le corps des jeunes abeilles les redoutés acares qui déciment nos ruchers atteints d'acariose. Si les trachées apparaissent claires et limpides, tout est en ordre. Si par contre on y distingue des œufs et des larves, ou pire lorsque les trachées sont de couleur brune, c'est l'infection. Cette méthode permet de déceler la maladie à coup sûr.

Après un bon repas pris en commun, notre conseiller apicole, M. Georges Perreten, nous a présenté une conférence fort bien ordonnée, illustrée de nombreux et

lumineux diapositifs, passant en revue tout ce qui concerne la conduite du rucher. Ce cours, conçu spécialement pour les jeunes — hélas trop peu nombreux ! — fut pour nous tous une excellente occasion de rafraîchir nos connaissances apicoles. Entre autres sujets traités citons : le matériel d'apiculteur, l'abeille dans la nature, les ruches et ruchers, l'élevage des reines, la récolte du miel et de la cire, les préparatifs pour l'hivernage, le nourrissage, l'anatomie de l'abeille, les maladies et moyens de les combattre, la police sanitaire des ruchers, etc.

Cette réunion, tout empreinte de cordialité et de sérieux, suivie avec un intérêt soutenu, augure bien du succès du cours de vulgarisation prévu pour 1979.

H. D.

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE

Dimanche 19 novembre 1978, à l'Hôtel-de-Ville d'Estavayer-le-Lac, environ une centaine de membres assistait à l'assemblée générale d'automne qui a mis en évidence les particularités ainsi que les aspects profonds d'une profession bien mal connue parfois. Après la lecture du procès-verbal et celle des comptes qui accusent une stabilité réjouissante, dans son rapport très détaillé, M. Robert Pochon, président, fait état de la situation apicole broyarde durant l'année écoulée. Si celle-ci s'est révélée satisfaisante dans son ensemble, il n'en demeure pas moins que le froid tardif a joué un rôle plutôt négatif quant au rendement en général, ajoutez à cela certains traitements agricoles néfastes.

M. Dougoud, inspecteur des ruchers, est satisfait du travail qui a été fourni par les conseillers apicoles, les apiculteurs en général, durant la saison 1978 ; il donne d'utiles renseignements quant à l'hivernage des colonies, au problème des maladies.

Se sont encore exprimés MM. Ayer, membre du comité, qui nous donne un compte rendu sur la vente des boîtes à miel, et de suite M. Roger Ballaman, moniteur d'élevage, nous donne un aperçu sur le problème de ses expériences dans diverses stations de fécondation.

Ce jour fut aussi une fête pour MM. Oscar Bersier, de Cugy et Nestor Pillonel, de Seirey, qui ont été nommés membres d'honneur pour respectivement 58 et 47 ans d'apiculture.

Remerciant la section broyarde et les délégués des sections voisines invitées, M. Georges Chassot, président cantonal, apporta le salut du comité et dans un tour d'horizon précis, allant du social au matériel, releva avec bonheur le travail fait pour l'apiculture à l'échelon mondial afin d'augmenter la qualité d'un miel qui est source de joie et de santé.

Le président, Robert Pochon, a le plaisir de remercier chaque participant et en particulier le président cantonal ainsi que l'abbé Robatel pour la projection d'un film suggestif sur l'apiculture et de lever une assemblée des plus fructueuses.

G. F.

A VENDRE pour raison d'âge, rucher Pavillon, syst. Bürki, 19 ruches, 16 bonnes colonies, traitées au Folbex en 1978. Ruches: 3 x 4, 1 x 2, 5 x 1 m. bon état. Pavillon seul éventuellement.

Adresse: Alf. Mathys, apic., 1441 Valeyres-sous-Montagny. Tél. (024) 244526 midi ou soir.